

Assemblée générale de printemps de l'ASP

Marianne Roth



La 40e assemblée générale de l'ASP s'est tenue le 18 mars à la Maison des générations de Berne, un choix qui s'est avéré judicieux à plus d'un titre. Le bâtiment se situe dans le vénérable hôpital des Bourgeois, non loin de la gare ferroviaire de Berne. Un lieu idéal aussi bien en termes d'aménagement que de proximité avec les trains accessibles en quelques minutes seulement. On retiendra également le délicieux déjeuner debout offert aux participants par l'ASP et servi par le restaurant « toi et moi » qui se trouve dans le même bâtiment. Pour la première fois les membres du Tessin ont été plus nombreux à participer à l'assemblée que ceux de Suisse romande – probablement du fait de la réduction du temps de parcours due au tunnel du Saint-Gothard.

Modification des assemblées générales

Lors de l'assemblée d'automne 2016, les membres ont décidé de se réunir une seule fois par an. Pour changer, le prochain rendez-vous a donc été fixé à Zurich, le 24 mars 2018. Cela nous laissera un peu plus de temps pour les préparatifs. De plus, le comité directeur a décidé de séparer l'assemblée de l'ASP de celle de la conférence des institutions de formation professionnelle/organismes professionnels (Charte).

À l'issue de l'introduction statutaire, la Présidente Gabriela Rüttimann a présenté les statistiques des membres de l'association dont le nombre, cette année encore, est en baisse. On peut penser que de nombreux psychothérapeutes ont décidé d'attendre l'issue de la phase d'accréditation avant de s'affilier à une association professionnelle. D'autres raisons possibles sont les départs à la retraite et l'arrêt d'activité qui en résulte ainsi que les fermetures de cabinet. Mais il faut également tenir compte du fait que l'ASP n'a jusqu'ici enregistré quasiment aucun nouveau membre. Les moyens limités du service administratif en termes de ressources humaines et financières ont dû être réaffectés différemment.

Rétrospective de l'année

Le président sortant de la conférence des institutions de formation professionnelle/organismes professionnels (Charte), Peter Schulthess, a énuméré les trois axes de travail qui ont occupé le comité directeur au cours de l'exercice écoulé: la révision du texte de la charte, l'accréditation des

institutions partenaires et les colloques. Avec la révision du texte de la charte s'est achevé un projet important dont il a été question à maintes reprises lors des précédentes assemblées générales. Sur les huit demandes d'accréditation d'institutions partenaires qui ont choisi l'ASP comme organisation faitière, cinq ont d'ores et déjà été déposées. L'accréditation sur la base du concept ASP Integral est un modèle prometteur auquel d'autres institutions pourraient adhérer.

Lors d'un colloque organisé en novembre 2016, les institutions partenaires ont clairement affirmé leur volonté de rester dans l'ASP. Le dialogue entre les parties concernées sur le développement de la psychothérapie et sur la recherche scientifique est une nécessité réelle qu'aucun autre forum de saurait satisfaire.

Durant l'exercice écoulé, la commission pour l'assurance qualité (KQS) s'est également intéressée à la formation professionnelle telle qu'elle est envisagée dans le cadre du concept ASP Integral. Elle a par ailleurs annoncé l'ouverture d'une nouvelle procédure d'examen des institutions affiliées à la Charte. Avec l'accréditation, le profil de la KQS va changer. Par conséquent, le règlement doit être refondu. L'instance d'appel qui est également affiliée à la KQS n'a enregistré aucune plainte durant l'exercice écoulé. Lors du colloque de la commission scientifique (WiKo), différents projets ont été présentés. La WiKo doit, dans le prolongement logique de son action, développer une structure de recherche à laquelle les institutions pourront se rattacher. La controverse soulevée par Peter Schulthess sur la question du caractère scientifique de certaines démarches thérapeutiques ésotériques a incité Mario Schlegel à prendre la plume. Son article sera prochainement publié dans PTW.

Le représentant de Suisse Romande, Bruno de Raemy, et celui du Tessins, Nicola Gianinazzi, se sont également largement impliqués dans le dossier de la procédure d'accréditation. La demande de l'IRG Lugano a déjà été déposée, en Suisse Romande trois institutions partenaire doivent encore finaliser leur demande.

La commission d'éthique, sous la présidence de Marco Noi, peut se féliciter de son bilan puisqu'aucune plainte n'a été déposée. Cela a donné l'occasion à la commission de remanier certains articles de son règlement d'éthique. Le défi étant, pour le Président, de proposer des conventions de langage à la fois compréhensibles

sibles par les membres et juridiquement valables. Marco Noi a également collaboré à la demande d'accréditation de l'ASP auprès de l'European Association of Psychotherapy (EAP) dont le renouvellement s'imposait après dix ans. Le questionnaire sur le code d'éthique comprenait une série de questions obligatoires sur les conditions-cadres appliquées au sein de l'ASP.

Comme cela ressort des rapports et des échanges d'expérience avec les institutions affiliées, le principal sujet du moment est la procédure d'accréditation en cours. Entre-temps, trois institutions de la charte ont été accréditées et aucune demande n'a été rejetée à ce jour.

Bilan et comptes annuels 2016

En tant que trésorier du comité directeur, Bruno de Raemy a présenté le bilan et les comptes annuels de l'exercice écoulé. Les comptes se clôturent sur un dépassement du déficit budgétisé (CHF 57 460) de CHF 17 049. Côté dépenses, l'accréditation reste un poste problématique pour l'ASP dans la mesure où l'effet comptable n'est apparu qu'en cours d'exercice écoulé et pour cette année. Le déficit s'est également creusé du fait du coût non budgétisé des travaux au sein du groupe tarifaire. Le surcoût lié à la rédaction du journal à jour vient du fait qu'une partie des dépenses de 2015 ont été imputées sur le budget de 2016.

Côté recettes, l'embauche de Marianne Roth a permis de réaliser des économies en réduisant les dépenses de communication. Cette mission était précédemment confiée à un prestataire externe. Autre point positif, la mise en place des formations complémentaires qui a permis de dégager un léger bénéfice. La baisse des dépenses de direction n'a eu d'effet sur le budget que cette année puisque le poste a été doublé pendant les deux premiers mois de l'année 2016.

Révision des statuts

L'introduction de nouvelles catégories de membres est une étape supplémentaire vers l'intégration de la charte. Outre les membres ordinaires et extraordinaires, l'ASP fera également une distinction entre les membres collectifs. Outre les membres collectifs ordinaires et extraordinaires, il faudra à l'avenir distinguer entre membres associés et membres prestataires de for-

mations professionnelles. Les membres associés peuvent être des organismes qui sous une forme ou une autre ont un lien avec la psychothérapie et souhaitent soutenir l'ASP. Les membres prestataires de formations professionnelles peuvent être des organismes qui proposent des formations professionnelles complémentaires ou spécialisées.

Au vu des changements organisationnels à venir dans le cadre de la mise en œuvre de l'intégration de la charte dans l'ASP, l'assemblée générale de 2018 devra s'atteler à une profonde révision des statuts.

Démission du Président de la Charte

Après treize années passées à la présidence de la Charte, Peter Schulthess a décidé de quitter sa fonction pour pouvoir se consacrer pleinement à ses projets privés. Il a déclaré qu'il quittait son poste avec le sourire mais le cœur serré, après un parcours marqué par les succès comme par les échecs. Malgré les efforts répétés de la Charte et de l'ASP, il n'est pas parvenu à faire de la psychothérapie professionnelle une discipline scientifique à part entière. Il espère que ce rêve deviendra un jour réalité. Le comité directeur est heureux d'avoir trouvé en Veronica Baud (voir encadré) un successeur qui connaît déjà l'association.

Peter Schulthess restera membre du comité directeur de l'ASP pendant au moins un an encore, ce qui lui permettra d'accompagner le transfert



Photo 1: Hommage de départ du comité directeur (en partant de la droite) Gabriela Rüttimann, Peter Schulthess, Peter Müller-Locher, Mario Schlegel, Katrin Hartmann.

Photo 2: Veronica Baud, membre du comité directeur et nouvelle présidente de la conférence Charte



des fonctions de direction qu'il a assumées sein de la charte à Veronica Baud. Il a déclaré qu'il se réjouissait de pouvoir continuer à œuvrer au sein du comité directeur de l'ASP. Le comité directeur est pour sa part heureux de pouvoir compter sur lui encore quelques temps. Différents mandats l'attendent tels que la rédaction des journaux à jour et *Psychotherapie-Wissenschaft*, dont l'édition est confiée depuis cette année à la maison d'éditions Psychosozial-Verlag à Giessen. Il continuera à gérer le programme des matières générales, l'offre de l'ASP en matière de formations professionnelles et complémentaires. Il reste par ailleurs l'interlocuteur du BAG et de l'AAQ pour ce qui est de l'accréditation et assurera pour finir un rôle d'interface avec l'EAP.

Démission du médiateur

L'ASP met en place un médiateur dans chacune des trois régions linguistiques de la Confédération pour répondre aux suggestions et aux plaintes. En tant que premier niveau du dispositif de médiation, les offices de médiation jouent un rôle clé dans notre organisation. Le médiateur a une fonction de conseil uniquement et n'est pas habilité à prendre des décisions ou des sanctions. Il tente de lever les situations de blocage entre des parties opposées et de trouver, par la voie de la médiation, une solution acceptable pour les deux parties. S'il n'y parvient pas ou si la situation s'aggrave, le cas peut être transmis à la commission d'éthique qui dispose de compétences plus entendues.

Au cours des derniers mois, de fortes divergences sont apparues entre le comité directeur et l'office de médiation en Suisse alémanique sur la conception du rôle de l'instance de médiation. C'est la raison pour laquelle le médiateur

pour la Suisse alémanique a décidé de présenter sa démission. En attendant de trouver un nouveau médiateur, c'est la Présidente qui occupera cette fonction. L'assemblée générale a accordé au comité directeur le droit de cooptation lui permettant de faire appel à une personne et de soumettre sa nomination à la ratification de l'assemblée générale suivante.

Membres confirmés et nouveaux membres

Outre la présidente de l'ASP, Gabriela Rüttimann, le vice-président, Bruno de Raemy, et le membre du comité directeur, Nicola Gianinazzi, ont été reconduits à leur fonction. La présidence de la conférence des institutions de formation professionnelle/organismes professionnels (Charte) est automatiquement élue au comité directeur de l'ASP. Après la démission de Peter Schulthess, sa nomination au comité directeur a dû elle aussi être confirmée. Ont également été confirmés Peter Müller-Locher, Judith Biberstein, Heinz Meier et Anna-Leta Schucany, tous membre de la KQS, ainsi que Mario Schlegel et Margit Koemed, tous deux membres de la WiKo.

Les nouveaux élus sont Veronica Baud (voir encadré) et Nicholas Sacchi qui prend en charge l'office de médiation pour la Suisse italienne. Katrin Hartmann quitte le comité directeur de la Charte pour rejoindre la WiKo au côté de deux nouvelles recrues de talent: Rosmarie Barwinski et Agnes von Wyl.

L'assemblée générale s'est clôturée par un hommage musical au président sortant de la Charte, Peter Schulthess. La spécialiste de la thérapie musicale Sandra Lutz a orchestré la ronde musicale, Peter Müller Locher a convoqué un « orchestre » surprise accompagné de sa clarinette et Mario Schlegel a prononcé un discours d'hommage qui a ému aux larmes Peter Schulthess et nombre d'entre nous. Pour finir, tous les participants ont remis à Peter Schulthess leurs cadeaux préparés par les trois chefs de cérémonie.

Veronica Baud prend la présidence de la conférence des institutions de formation professionnelle/organismes professionnels (Charte). Originnaire de Munich, Mme Baud est titulaire d'un Master en psychologie psychothérapeutique passé en Suisse, en partenariat avec l'université de Krems. En 2006, elle parachève ses études par un Master of Science. Elle complète sa formation en

psychothérapie psychanalytique au séminaire de psychanalyse de Zurich puis suit une formation complémentaire en thérapie de couple à l'Institut de la thérapie systémique écologique à Zurich. Elle a fait ses preuves en tant que dirigeante à la tête de l'équipe de psychothérapeutes et en tant que membre de la direction de l'hôpital d'Affoltern (2013-2017). Depuis janvier 2017, elle développe son propre cabinet au sein d'un cabinet

de psychiatrie. Depuis 2010, Veronica Baud est membre du comité directeur de l'ASP. Durant les premières années, elle a géré en collaboration avec Peter Schulthess le journal *à jour*, avant cela encore, elle s'est occupée de la conférence des délégués, ce qui lui a permis de se familiariser avec les différents instituts et leurs intérêts.

Marianne Roth, Directrice de l'ASP



Photo 3: Passation de flambeau de Peter Schulthess à Veronica Baud.



Photo 4: Peter Schulthess lors de sa dernière assemblée en tant que président de la charte (en partant de la gauche Katrin Hartmann, Mario Schlegel, Peter Müller-Locher, Peter Schulthess, Gabi Rüttimann, Karin Schellenberg).